

CURP

Revue interdisciplinaire

N°14

2016

Quels corps
demain ?

CNRS EDITIONS

Histoire du corps, histoire du genre. Bilan et Perspectives.....	67
<i>Stéphanie CHAPUIS-DESPRÉS</i>	
Corps sexués, corps normatifs. L'intersexualité et le binarisme dans l'éducation sexuelle (après le consensus Statement, 2006).....	79
<i>Jacqueline DESCARPENTRIES,</i> <i>Francisco VÁZQUEZ GARCÍA</i>	
Corps et esthétique queer au Brésil	89
<i>Terezinha Petrucia DA NÓBREGA,</i> <i>Avelino ALDO DE LIMA NETO,</i> <i>Paula Nunes CHAVES</i>	
L'Écriture du handicap et les pratiques de pairémulation : des enjeux communs ?.....	97
<i>Pierre DUFOUR,</i>	
De la liberté corporelle en situation : l'exemple de la résistance des personnes handicapées au validocentrisme	105
<i>ÈVE GARDIEN,</i>	
Les Innovations technologiques dans le sport enrichissent-elles l'expérience corporelle ?.....	115
<i>Raphaël VERCHÈRE</i>	
Neigong et waigong ou comment se réaliser par la pratique des arts martiaux chinois	123
<i>Alexandre LEGENDRE,</i> <i>Bertrand DURING</i>	

LIRE (2)

CORPS ET SCIENCES SOCIALES

Dossier dirigé par Géraldine Aïdan, Laurence Brunet, Lucia Katz, Sébastien Lemerle, Dominique Memmi, avec la collaboration d'Anaïs Paly

Introduction : Corps et sciences sociales, cinq ans de présentation d'ouvrages dans le séminaire (2009-2013)	133
<i>Dominique MEMMI, Sébastien LEMERLE,</i>	

I – MA

Maurice Gode
Ce que nous a
(coll. Champs
Sébastien LEMERLE

Laurent Heybe
Berne, Peter L
Pierre BRASSEU

Stéphanie Hen
Paris, La décou
Marie-Xavière

Nikolas R. Rose
the new brain s
Princeton Unive
Sébastien LEMERLE

Laurence Perba
à l'ère post-gén
Élisabeth DE CA

II – LES C

Catherine Omnè
et pratiques de
Presses Univers
« Pour une histo
de la santé au tr
Maud GELLY

Thierry Pillon, L
(Coll. Un ordre d
François REYSSAT

III – «CURI

Marie-Christine
Essais d'anthrop
Seli Arslan, 2008
Dominique THOU

Corps sexués, corps normatifs. L'intersexualité et le binarisme dans l'éducation sexuelle (après le consensus Statement, 2006)

*Jacqueline DESCARPENTRIES
Francisco VAZQUEZ GARCIA*

Le projet de l'article est de préciser comment l'éducation à la sexualité participe activement à l'incorporation d'une discrimination de sexe de l'homme et de la femme, normal(e), par une hétérogénéité discursive et performative d'une éducation à la sexualité genrée, normative binariste qui reproduit et est reproduite par, non seulement la performativité du pouvoir épistémique de l'objectivité expérimentale des modèles biologiques, anatomiques, désignée par

la normativité biologique et sociale ; mais aussi, désigne le corps de l'hermaphrodite comme un intersexe dès 1952 (Money, 1952) puis, comme « un corps anormal » dès 2006 décrit parmi les « Disorders Sex Development » et le « management » de ces désordres. À partir de l'étude d'un dispositif éducatif du « manège enchanté »¹, une discussion est proposée à partir d'une approche foucauldienne et canguilhemienne de la norme.

L'intersexualité et éducation sexuelle dans l'ère du protocole de « Money »

La question ne se réduit pas simplement au fait que par suite de préjugés ou d'indifférence, l'intersexualité soit « l'oubliée » ou « l'exclue » de l'éducation sexuelle. Non, le problème est bien que cette méthode de « diriger les conduites »

a précisément pour objectif la production de corps adaptés à la vision binaire des genres et au modèle hétérosexuel. La fonction de l'éducation sexuelle est donc de renforcer une réalité objective (la société) ainsi que quelques attitudes

subjectives (habitus) qui s'articulent autour de ces normes. Aussi, pour analyser les conditions permettant une évolution de cette situation, est-il nécessaire de prendre en considération, même pour un bref instant, le rôle joué par l'éducation sexuelle dans le traitement de l'intersexualité, ou bien encore de façon plus précise, son interaction avec les corps dotés d'une anatomie sexuelle atypique.

Depuis le milieu du vingtième siècle, comme le décrit une ample littérature de référence, la gestion médicale de l'intersexualité repose sur ce que l'on appelle « le protocole de Money » (Kessler, 1998 ; Fausto-Sterling 2000 ; Karzakis, 2008 ; Reis, 2009 ; Feder, 2014). Ce psychologue nord-américain, en collaboration avec une équipe d'endocrinologues et de chirurgiens de l'Université John Hopkins, a élaboré une analyse qui a perduré durant les cinquante dernières années, et qui commence tout juste à être évaluée. Pour comprendre la place que l'éducation genrée et la sexualité y occupent, il faut analyser au moins deux concepts fondamentaux de ce protocole. Tout d'abord, la notion de « psychosociological emergency ». Ainsi quand un nouveau-né apparaît d'emblée hors de la norme, c'est-à-dire présentant une anatomie sexuelle atypique (cf. les garçons présentant une hypospadié), une anomalie, une divergence statistique par rapport à la moyenne admise pour chaque sexe, on se retrouve alors face à une situation insupportable, non pas tant en raison de dommages ou de « dysfonctionnement » biologique que cela représente, quasi inexistant dans la

plupart des cas observés, mais bien parce que cela pose un problème face à la normativité sociale tacitement admise sur le thème de la différence entre les sexes.

Face à ces situations, et ce sera le second concept à prendre en compte, les spécialistes doivent agir dans l'urgence en diagnostiquant le « optimal sex of rearing » (OSR) c'est-à-dire déterminer le sexe qui sera assigné au nouveau-né afin que tant son apparence génitale que son psychisme s'adaptent ; en éliminant donc toute trace d'ambiguïté. J. Money considérait que le déterminant de l'identité sexuelle d'une personne n'est pas le sexe biologique à la naissance (identifié selon ses chromosomes, ses gonades, ses hormones, son anatomie, etc...) mais le genre induit par la société. Il estimait que jusque vers l'âge de 18 mois, approximativement, l'enfant ne développe pas d'identifiant psychique en relation avec son sexe. Le dispositif pour produire ce corps « genré » reposait donc sur une double technologie. D'une part, une chirurgie de normalisation génitale. Or en raison de contraintes techniques – les interventions de type vaginoplastie, gonadectomie et clytoroplastie étant plus avancées que la phalloplastie – les spécialistes choisissaient l'OSR vers lequel le garçon ou la fille étaient orientés. L'intervention chirurgicale était complétée par un traitement hormonal à vie. Cette technologie disciplinaire, centrée sur le corps de l'individu, était complétée par un traitement « de régulation » ou de « sécurité » (Vázquez García, 2013), réalisé par le biais de l'environnement familial, dument informé par les spécialistes.

L'obje
nisme
signal
ment
psych
ne co
sonne
comm
Il s
et la s
le sex
phas
subst
le sce
para
pour
de l'e
qui c
repre
relle
(« la
conc
ou c
L'ap
l'ori
tach
proj
l'ho
agis
niq
péd
cou
fon
pla
cier
sar
ay
et
aut
no

L'objectif dans ce cas n'était pas l'organisme de l'individu, mais d'adapter les signaux provenant de son environnement et de contrôler leurs effets sur le psychisme de la personne concernée. On ne corrigeait pas l'organisme de la personne, mais le langage, les processus de communication, de son environnement.

Il s'agissait donc d'éduquer le genre et la sexualité avec l'objectif de renforcer le sexe choisi par les spécialistes après la phase d'exploration. Cette éducation se substituait par ailleurs à une gestion sous le sceau du silence et du secret. Selon ces paramètres, l'éducation sexuelle avait pour objet de renforcer l'identification de l'enfant au sexe retenu par les experts, qui opéraient ainsi comme les véritables représentants de la norme sociale naturelle, assimilée à une norme biologique (« la moyenne des testicules »²), comme conditions de la santé psychique du fils ou de la fille et du bien-être des parents. L'apparence biologique, le genre et l'orientation sexuelle devaient être rattachés à un ensemble en cohérence et propre à chaque sexe. La chirurgie et l'hormonothérapie étaient les disciplines agissant directement sur le support organique, en collaboration avec une action pédagogique dédiée à la gestion des discours et des images reçues par l'enfant, fondant ainsi son développement sur le plan de l'intériorité psychique, l'inconscient. À tous ces stades, les agents de la santé agissent à bon escient (Feder, 2014), ayant comme objectif la santé de l'enfant et le bien-être des parents. Mais, pour autant, ce ne sont pas eux qui fixent la norme sociale, ils ne font que la mettre

inconsciemment en œuvre, sachant qu'ils l'identifient à un « fait naturel », au service duquel ils se placent. Influencées par le binarisme du genre et de l'hétérosexualité, les normes sociales remplissent à l'échelon collectif un rôle, qui les distingue des normes vitales, celles-ci étant assignées aux relations entre le vivant naturel et son environnement (Canguilhem, 1947), et leur confère, à la différence des normes vitales, une position extrinsèque par rapport au sujet qu'elles sont censés réguler (Canguilhem, 1955 ; 1972). C'est pour cela que les normes sociales, par opposition aux normes vitales ont besoin d'institutions qui leur donnent corps et les renforcent de façon permanente, alors que cela va à l'encontre du caractère spontané et de l'immédiateté des normes organiques.

Depuis le milieu des années 90 jusqu'à aujourd'hui les témoignages d'adultes concernant la problématique des intersexes ou les témoignages des groupes d'aide, ont été complétés par un important corpus de travaux sociologiques, historiques, psychologiques et anthropologiques (Kessler, 1998 ; Dreger, 1998 ; Morland, 2001 ; Holmes, 2002 ; Preves, 2003 ; Karzakis, 2008 ; Holmes, 2009 ; Reis, 2009 ; Crocetti, 2013 ; Gregori Flor, 2014 ; Feder, 2014), permettant d'évaluer les effets dévastateurs de la chirurgie normative génitale sur les personnes dotées d'anatomie sexuelle atypique. La parution et la croissance d'un mouvement activiste des intersexuels, l'issue de la polémique Diamond/Money, et la montée des travaux sur l'intersexualité, provenant des sciences sociales, ont érodé

le paradigme « Money ». Du point de vue institutionnel, sur le terrain juridico-politique, la première initiative importante fut la publication en 2005 des travaux de la Commission des Droits de l'Homme à San Francisco. Ce document préconisait, entre autre choses, de suspendre les interventions de normalisation génitale sur les enfants et de retarder le traitement jusqu'à ce qu'ils soient capables de consentir à leur propre traitement. Cette initiative

Une éducation à la sexualité genrée, binariste et essentialisée

Eu égard à ce qui précède, en faisant référence à l'épistémologie de Michel Foucault, en partant de son travail inaugural sur l'« *ars erotica* » et la « *scientia sexualis* », (Foucault, 1976) qui précise comment les savoirs produisent et soutiennent réciproquement des effets de pouvoir qu'ils induisent et qui les reconduisent, la question ici est de mettre en discussion comment les dispositifs de l'éducation à la sexualité participent à la normation des corps binaristes et hétéro-normés à travers la pathologisation du sexe gonadique, dans le déni de l'hermaphrodisme et du corps des intersexes. En nous appuyant sur un dispositif pédagogique d'éducation à la sexualité, appelé et commercialisé sous le nom du « manège enchanté » diffusé par l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES) qui présente 5 pénis en plastique de différentes couleurs,

juridique pionnière en matière des droits de l'homme coïncida la même année avec un Congrès International Mondial organisé par les principales associations d'endocrinologie pédiatrique (Feder, 2014). Le document issu de cette rencontre, et connu comme le *Consensus Statment* fut publié en 2006 (Lee, Houk, Faisal Ahmed & Hughes, 2006) et réorganisait complètement les protocoles de traitement des personnes génitalement atypiques.

force est de constater que l'apprentissage de la pause du préservatif pour prévenir les maladies sexuellement transmissibles est priorisé. Il met en scène des savoirs doxiques gonadiques en priorisant les catégorisations anatomo-centrées du sexe masculin et sociales de sexe biologique normal de l'homme, en priorisant une éducation genrée de protection des maladies sexuellement transmissibles du partenaire potentiel homme ou femme (Mace, 2014). Même si on ne peut prétendre à la réduction de l'éducation à la sexualité à ce dispositif pédagogique, on peut, toutefois, légitimement constater que différentes formes discursives de l'éducation à la sexualité agissent comme une technologie politique de domination qui vise à l'internalisation de la vulnérabilité du sexe (identités, comportements...) mais aussi à une institutionnalisation du genre binariste dont le

sexe biologique lin, en particulier, de comportement de normes de bon comportement (Lauretis, 2007)

Tout se passe en apprentissage de la culture pénitentiel sur le pénis de l'autre corps masculin, le développement du sexe de l'autre que le féminin. Le sexe masculin, dans le particulier, dans le sexe de l'homme normal, est crimine de fait les sexes normal non sexuels (Tiefer, 2007) mais c'est-à-dire qu'une science scientifique binariste genre essentialisé contribue à la mise en scène de différents objets possibles du centre normal masculin de la prévention des maladies sexuellement transmissibles par les corps binaristes au détriment des autres. Les « autres », par Michel Foucault (1976) au sens foucauldien, le centre masculin, ni féminin, est absent car il représente le « normal » à normer, à discipliner, ou à nier dans l'éducation sexuelle. En effet, la norme du sexe masculin ou féminin (Canguilhem, 1943) contribue à la norme du milieu biologique humain masculin ou féminin, norme corporelle éducative

sexe biologique anatomo-centré masculin, en particulier structure l'incorporation de comportements de protection et de normes de bonne santé sexuelle genrée (Lauretis, 2007).

Tout se passe en effet comme si l'apprentissage de la mise du préservatif sur le pénis désigné comme le sexe d'un corps masculin normal permettait le développement de la protection du sexe de l'autre qu'il soit masculin ou féminin. Le sexe de référence étant en particulier, dans le manège enchanté, le sexe de l'homme normal à protéger, discrimine de fait les sujets hors normes du sexe normal non seulement les femmes (Tiefer, 2007) mais aussi les intersexes ; c'est-à-dire qu'une forme de discours scientifique binariste, essentialiste et de genre essentialisé conditionne matériellement la mise en relation des sujets et des objets possibles du savoir anatomo-centré normal masculin et féminin et de la prévention des maladies sexuelles transmissibles par la normation des corps binaristes au détriment des « anormaux », les « autres » tels que nommés par Michel Foucault (1974-1975). Dans le dispositif d'éducation à la sexualité, au sens foucauldien, le corps de l'intersexe, ni masculin, ni féminin, est effectivement absent car il représente le corps « anormal » à normer, à dresser ou à redresser ou à nier dans l'éducation à la sexualité. En effet, la normativité biologique (Canguilhem, 1943) du sexe masculin et du sexe féminin définit autant une norme du milieu biologique du corps humain masculin ou féminin, que la norme corporelle éducable car « le sexe

biologique est seulement une indication que l'éducation doit confirmer » (Canguilhem, 1943 : 42-43). Elle précise ainsi l'anomalie à soigner ou à traiter chez les intersexes dès 1952 (Money, 1952), « l'hermaphrodisme étant une espèce de genre d'anomalie dans un système cartésien qui ne se voit accorder aucune originalité ontologique ». Canguilhem, dans son cours de 1943, suggèrera en effet, que « sont anomalies complexes les hétérotaxies, le(s) hermaphrodisme(s) et la monstruosité »³. Les fondements épistémologiques des sciences de la vie semblent donc agir comme une *doxa* dans la construction sociale de la normativité sociale et orientent des pratiques de l'éducation à la sexualité à partir de l'*episteme* de la norme biologique et du corps anatomo-pathologique normal (Sforzini, 2014). Une pratique discursive critique (Foucault, 1978) culturellement contextualisée exerce ainsi des excès des pouvoirs de gouvernementalité du corps normal (Leblanc, 2014) sur les formes de la formation des savoirs issus du registre du discours scientifique de la médecine, de l'anatomie, mais aussi des sciences sociales qui déterminent les normes biologiques du sexe masculin et/ou féminin et des rôles sociaux de sexe et qui, *in fine* agissent en rétroaction comme normation de tout discours et pratique éducative.

Ainsi, l'éducation à la sexualité basée sur la normativité biologique et de genre comme normativité sociale agit comme un dispositif (au sens foucauldien) éthique négatif entraînant un traitement inégalitaire de sexe et de genre pour les

sujets intersexes (Fausto-Sterling, 2013), en imposant une définition du vivant et de la fonction biologique dans une conception causale et mécaniste des processus biologiques de la perspective réductionniste originale qui dépasse largement le seul cadre de la biologie (Sachse, 2011). L'ensemble du dispositif éducatif de normation des corps légitime ainsi l'englobement et le traitement unitaire du « normal et pathologique » renvoyant implicitement à un principe de disjonction : une séparation s'opère entre le corps biologique normal de l'homme et de la femme et du corps de la personne intersexe, sur ce qui fut ou pourrait être joint, c'est-à-dire un corps normal d'homme ou de femme ou d'intersexe, considérés ensemble comme un tout ontologique. Une forme de discours scientifique et de la biopolitique dans les dispositifs d'éducation à la sexualité conditionne donc matériellement la mise en relation des sujets et des objets possibles du savoir biomédical dans un usage social de la norme par la bionormation des corps par l'éducation. C'est ainsi que l'on peut considérer que la présence de l'absence des intersexes dans les pratiques d'éducation à la sexualité constitue une resignification « du normal » des non intersexes comme un point de vue « cis-genre » particulier et hégémonique (Borsnstein, 1995).

Ainsi, force est de constater que, la forme discursive de la normativité biologique d'une époque définit la normativité sociale du corps à dresser et à redresser par le discours et la pratique d'une éducation à la sexualité essentialiste et binariste qui

agit comme une grille épistémologique signifiante d'intervention éducative sur le corps. En effet, la « pédagogisation » (Foucault, 1976) de la sexualité, telle que décrite par Foucault, perdure par l'usage social de la normativité biologique pour prévenir des maladies sexuellement transmissibles à partir de l'incorporation d'une santé sexuelle biologique et sociale d'homme ou de femme normal(e) induite par une représentation d'un habitus social du corps normal masculin et féminin et bien moins celui d'un intersexe, dans la mesure où ils sont représentés comme « des anormaux » par les DSD après 2006 qui produisent et induisent d'autres catégorisations de sexe et de genre par la normativité biologique et sociale. Le *Consensus Statement* de 2006, précise effectivement l'intersexualité comme DSD qui légitiment non seulement une technologie politique de redressement des corps par la chirurgie et l'hormonothérapie, voire la psychothérapie, en désignant le corps de l'intersexe comme un corps « anormal » (Boëtsch et al., 2007), un corps stigmatisé (Goffman, 1963) par un handicap spécifique qui ne s'inscrit ni dans le sexe masculin ni féminin, pas plus dans la spécificité des genres, ni de l'état civil. L'intersexualité pose donc à l'éducation à la sexualité autant « les questions épistémologiques de la construction des sexes comme une opération politique de catégorisation » (Fassin, 2014) d'une santé sexuelle binariste, normée, essentialiste et genrée, que des questions autour de ces catégorisations de sexe et de genre présentes dans une culture donnée (Pache, 2012) ; en

tant qu'
qui sub
et instab
la subor

Concl

Nous
ment à u
gnée à p
les cate
et social
masculin
vité de g
transmet
miques,
sexes no
de disco
genre qu
mise en
possibles
traitemer
des corps
tifs en ma
des effet
et qui les
tion de l
sciences
tés et les
la constr
binariste
à une an
mer par
l'éducativ
de constr
du genre
les parent
public en

tant qu'oppositions symétriques binaires qui subsistent dans une relation tacite et instable mais dynamique, entraînant la subordination de termes à termes qui

renforce la discrimination des sexes par la transmission des savoirs des corps binaristes normaux et normés (Bourcier, 2008).

Conclusion

Nous pourrions conclure provisoirement à une éducation à la sexualité enseignée à partir de ces savoirs doxiques sur les catégorisations anatomo-centrées et sociales de sexe biologique normal masculin et féminin et sur la normativité de genre. L'éducation à la sexualité transmet un ensemble de normes anatomiques, biologiques et sociologiques de sexes normaux justifiée par une forme de discours scientifique et politique du genre qui conditionne matériellement la mise en relation des sujets et des objets possibles du savoir biomédical et du traitement médical dans la normation des corps. Les formes des savoirs éducatifs en matière de santé sexuelle ont donc des effets de pouvoir qu'ils induisent et qui les reconduisent par la valorisation de la rationalité dans l'histoire des sciences qui a insisté sur les continuités et les ruptures de la biologie dans la construction de la norme corporelle binariste limitant le corps de l'intersexe à une anomalie à rééduquer, à transformer par d'autres moyens que ceux de l'éducation. Aussi ne conviendrait-il pas de construire une éducation alternative du genre et de la sexualité, dirigée vers les parents et le personnel médical et le public en général.

Cette éducation s'entend comme la pratique de la liberté (Foucault, 1984), où la norme sociale est subordonnée à la normativité vitale des intersexes et leur relation avec leur environnement. L'objet de cette éducation devrait être de renforcer la capacité de créer et de transformer les normes, dans l'indépendance de son ajustement ou pas à la moyenne statistique, laissant la notion de bien-être des personnes intersexes primer sur celle du bien-être défini par la société. D'autant qu'au moment de l'écriture de cet article, une personne intersexe de 65 ans, vient d'obtenir la rectification de son état civil d'un sexe masculin à « un sexe neutre » par décision juridique du TGI de Tours (Le Monde, 14 octobre 2015).

Notes

1. http://www.ireps-bourgogne.org/index.php?page=237&id_peth=&id_supp=&id_publ=&id_loca=&id_peda=269

2. Selon Feder, E. K. 2014, *Making sense of Intersex. Changing ethical perspectives in biomedicine*, Bloomington: Indiana University Press, p. 57, le regard médical se concentre sur le volume des organes et la fréquence des coïts plutôt que sur l'expérience de vie des sujets. Voir aussi García López, D. 2015, "Estudio preliminar" dans Monet, P. F., *Sobre el derecho de los hermafroditas*, Madrid: Melusina, p. 89, sur le phalomètre.

3. Voir le cours : « Les normes et le normal, 1942-43 » (donné à l'Université de Strasbourg déplacée à Clermont-Ferrand pendant l'Occupation). Signature du texte manuscrit : G.C. 11.2.2. Fonds Canguilhem, CAPHÉS ; dans ce cours, une section « De la monstruosité » (pages 75-84 du manuscrit). Les pages 81-84 sont consacrées à l'intersexualité et l'hermaphrodisme (on parle aussi de l'homosexualité comme possible état intersexuel déterminé par processus endocriniens). Canguilhem cite des œuvres de Marañón, Ombredanne et Pichon.

Bibliographie

- Boëtsch et all. 2007, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Bruxelles, De Boeck.
- Bornstein K. 1995, *Gender Outlaw: On Men, Women and the Rest of Us*, New York, Paperback.
- Bourcier M-H. 2008, « Technotesto : biopolitiques des masculinités tr(s)ans homme », dans *Cahier du genre*, n°45.
- Bourdieu P. 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.
- Cabral M. (ed.) 2008, *Interdicciones. Escrituras de la intersexualidad en castellano*, Córdoba, Anarrés ed. Mulabi.
- Canguilhem G. 1942-43, « Les Normes et le normal », Cours inédit, Université de Strasbourg déplacé à Clermont-Ferrand, Fonds Canguilhem, CAPHÉS, signature GC.11.2.2.
- Canguilhem G. 1947, « Le Vivant et son milieu », dans Canguilhem G. 1980, *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin : 129-154.
- Canguilhem G. 1955, « Le Problème des régulations dans l'organisme et dans la société », dans Canguilhem G. 2015, *Œuvres Complètes. Volume IV. Résistance, philosophie biologique et histoire des sciences*, Paris, Vrin, pp. 643-672.
- Canguilhem G. 1967, « Du concept scientifique à la réflexion philosophique », dans *Cahiers de Philosophie*, 1 : 39-69.
- Canguilhem G. 1972, *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF.
- Canguilhem G. 2004, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin.
- Clade 2014, *Diversidad sexual e identidad de género en la educación*. Apuntes para el debate en América Latina y el Caribe, Sao Paulo, Campana Latinoamericana por el Derecho a la Educación.
- Colapinto J. 2000, *As nature made him: the boy who was raised as a girl*, New York, Harper Collins.
- Crocetti D. 2013, *L'Invisible intersex. Storie di corpi medicalizzati*, Milano, ETS Edizioni.
- Davis G. 2011, *Gender players and gender prisoners: when intersex activism, medical authority and terminology collide* (Thesis submitted as partial fulfilment of the requirements for the Degree of Doctor of Philosophy in Sociology), Chicago: University of Illinois, https://dspace-prod-lib.cc.uic.edu/bitstream/handle/10027/9097/Davis_Georgiann.pdf?sequence=1 [consulté le 3-9-2015].
- Dean M. 1999, *Governmentality. Power and rule in modern society*, Londo, Sage Pub.
- Donzelot J. 1977, *La Police des familles*, Paris, Minuit.
- Dreger A. D. & Herndon A. M. 2009, "Progress and politics in the Intersex Right Movement" dans *GLQ*, 15 (2) : 199-224.
- Dreger A. D. (ed.) 1999, *Intersex in the age of ethics*, New-York, Hagerstown.
- Dreger A. D. 1998, *Hermaphrodites and the medical invention of sex*, Cambridge, Mass, Harvard University Press.

Ewa
Fassi
tic
Fo
B,
Faust
Ge
lity
Faust
qu
Pa1
Feder
Ch
Blo
Fouca
Tom.
Fouca
tiqu
de p.
Fouca
soi
Conu
99-1
García
"Los
goric
cion
desa
Pérez
Cuerp
213-2
García l
dans
mafro
Goffma
des ha
Grabhar
citizen
Gregori
homb

- Ewald F. 1986, *L'État Providence*, Paris, Grasset.
- Fassin E. 2014, Postface « "le vrai sexe", politiques et savoirs de l'intersexualité », dans Foucault M., *Herculine Bardin dite Alexina B*, Paris, Grasset.
- Fausto Sterling A. 2000, *Sexing the body. Gender politics and the construction of sexuality*. New York, Basic Books.
- Fausto-Sterling, A. 2013, *Les cinq sexes, pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Paris, Payot.
- Feder E. K. 2014, *Making sense of Intersex. Changing ethical perspectives in biomedicine*, Bloomington, Indiana University Press.
- Foucault M. 1976, *Histoire de la sexualité, Tome I, La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault M. 1978, « Qu'est ce que la critique ? », dans *Bulletin de la société française de philosophie*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Foucault M. 1984, « L'Éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », dans *Concordia. Revista internacional de filosofía*, 6 : 99-116.
- García Dauder, S. & Romero Bachiller C. 2012, "Los desplazamientos políticos de las categorías médicas: actores, discursos y relaciones en la controversia alteraciones del desarrollo 'sexual' vs. 'intersexualidad'" dans Pérez Sedeño, E e Ibáñez Martín, R. (eds.), *Cuerpos y diferencias*, Madrid, Plaza y Valdés : 213-240.
- García López D. 2015, "Estudio preliminar", dans Monet P. F., *Sobre el derecho de los hermafroditas*, Madrid, Melusina : 9-188.
- Goffman E. 1963, *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Edition de Minuit.
- Grabham E. 2007, "Citizen bodies, intersex citizenship" dans *Sexualities*, 10 : 29-48.
- Gregori Flor N. 2014, "'Llegar a ser' mujer/hombre desde un diagnóstico de intersexualidad o ADS" dans Pérez Sedeño, E et Ortega Arjonilla, E. (eds.), *Cartografías del cuerpo. Biopolíticas de la ciencia y la tecnología*, Madrid, Cátedra : 423-468.
- Holmes M. (ed) 2009, *Queer interventions: critical intersex*, Faunham, Ashgate Pub. Group.
- Holmes M. 2002, "Rethinking the meaning and management of intersexuality", dans *Sexualities*, 5 (2) : 159-180.
- Karzakis K. 2008, *Fixing sex: Intersex, medical authority and lived experience*, Durham, Duke University Press.
- Kessler S. 1998, *Lessons from the intersexed*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- Kremer-Marietti A. 1974, *Michel Foucault, Archéologie et généalogie*, Paris, Seghers, « Philosophie », réed Livre de poche.
- Lauretis (de) T. 2007, *La Théorie queer et culture populaire*, Paris, La Dispute.
- Le Blanc G. 2011, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Paris, Bayard.
- Le Dœuff M. 1998, *Le Sexe du savoir*, Paris, Aubier.
- Leblanc G. 2014, *La Philosophie comme contre culture*, Paris, P.U.F.
- Lee P. A., Houk, C. P., Faisal Ahmed S. & Hughes I. A. 2006, "Consensus Statement on management of intersex disorders", dans *Pediatrics*, 118 : 488-500.
- Löwy I. 2003, « Intersexe et transsexualités : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social », dans *Les Cahiers du genre*, 34 : 81-104.
- Macé E. 2014, « Paradigme du pouvoir vs paradigme de la domination », dans *Les Usages de Foucault*, sous la direction Hervé Oulc'hen, Paris, P.U.F.
- Maffía D. 2008, *Sexualidades migrantes. Género y transgénero*, Buenos Aires, Feminaria Editora.

- Money J. 1952, *Hermaphroditism: An Inquiry into the Nature of a Human Paradox*, Thesis (Ph.D.), Harvard University.
- Morland I. 2001, "Feminism and intersexuality: a response to Myra J. Hird's 'Gender's nature'" dans *Feminist Theory*, 2 (3): 362-366.
- Pache S, Piccand L. & Charlap C. 2012, « Éditorial : La construction scientifique des sexes », dans *Politix*, 2012/4, 100 : 169-187.
- Preves S. E. 2003, *Intersex and identity. The contested self*, New Brunswick: Rutgers University Press
- Raíces Montero J. H. (comp.) 2010, *Un cuerpo: mil sexos. Intersexualidades*, Buenos Aires: Topia
- Reis E. 2009, *Bodies in doubt. An American history of intersex*, Baltimore, The John Hopkins University Press.
- Rosario V. A. 2009, "Quantum sex: intersex and the molecular deconstruction of sex" dans *GLQ*, 15 (2): 267-284.
- Sachse C. 2011, *Philosophie de la biologie, Enjeux et perspectives*, Paris, PPUR Presses polytechniques,
- Sforzini A. 2014, *Michel Foucault, une pensée du corps*, Paris, P.U.F.
- Spurgas A. K. 2009, "(Un)queering identity: the biosocial production of Intersex/DSD" dans Holmes, M. (ed.), *Queer interventions: critical intersex*, Faunham, Ashgate Pub. Group : 97-122.
- Vázquez García F. 2008, *La invención del racismo. Nacimiento de la biopolítica en España 1600-1940*, Madrid, Akal.
- Vázquez García F. 2013, "Más allá de la crítica de la medicalización. Neoliberalismo y biopolíticas de la identidad sexual" dans *Constelaciones. Revista de Teoría Crítica*, 5 : 76-102.

Nou
tain M
corps
contou
vie et
jamais
Chris
admis
nous
naval
dans
nos
pouv
somm
d'un
(2013
qui
pouv
notr
veller

Le

D
pre
lon
exp